



# BUDGET MUNICIPAL 2020

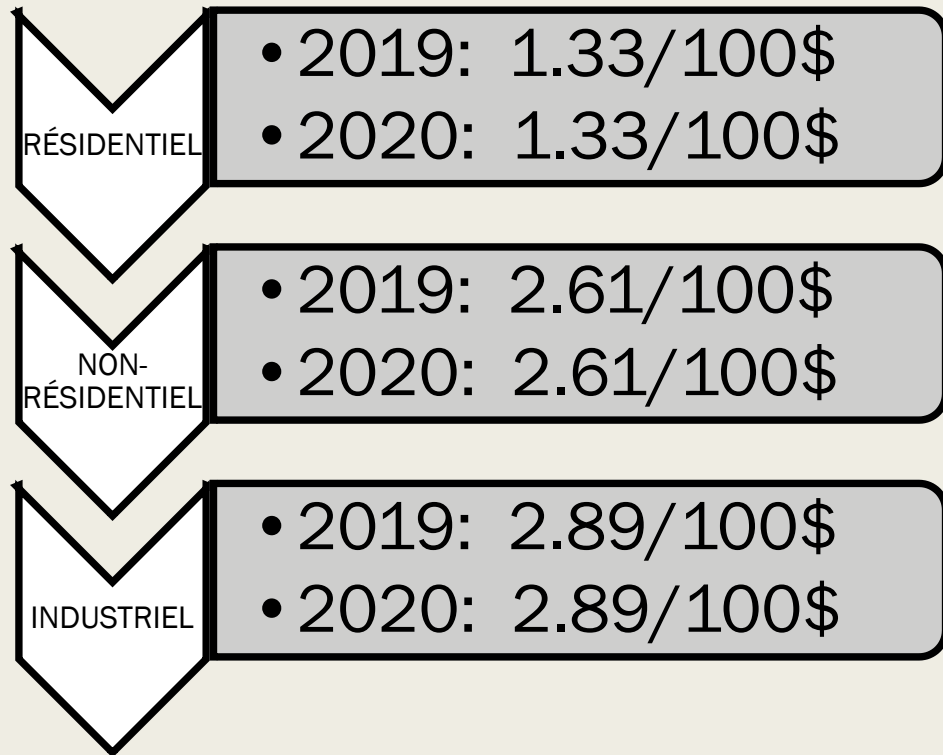
Le 9 décembre 2019

# SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL

## Adoption du Budget Municipal 2020

- Ouverture de la séance
- Adoption de l'ordre du jour
- Présentation et Adoption du budget 2020
- Période de question
- Clôture de la séance

# TAUX D'IMPOSITION



- Les membres du conseil ont pu maintenir le même taux d'imposition adopté en 2019.
- La Municipalité de Grosse-Île utilise un système de taux d'imposition varié réglementé par la LFM.

# Surplus Municipal

Le total du surplus accumulé non affecté au 31 décembre 2018 était de 220 919\$ et la Municipalité prévoit également un surplus pour l'exercice financier 2019.

- Pendant l'année fiscale 2019, un montant de 38 789\$ à été alloué du surplus accumulé non affecté afin de défrayer les obligations administratives imprévues.

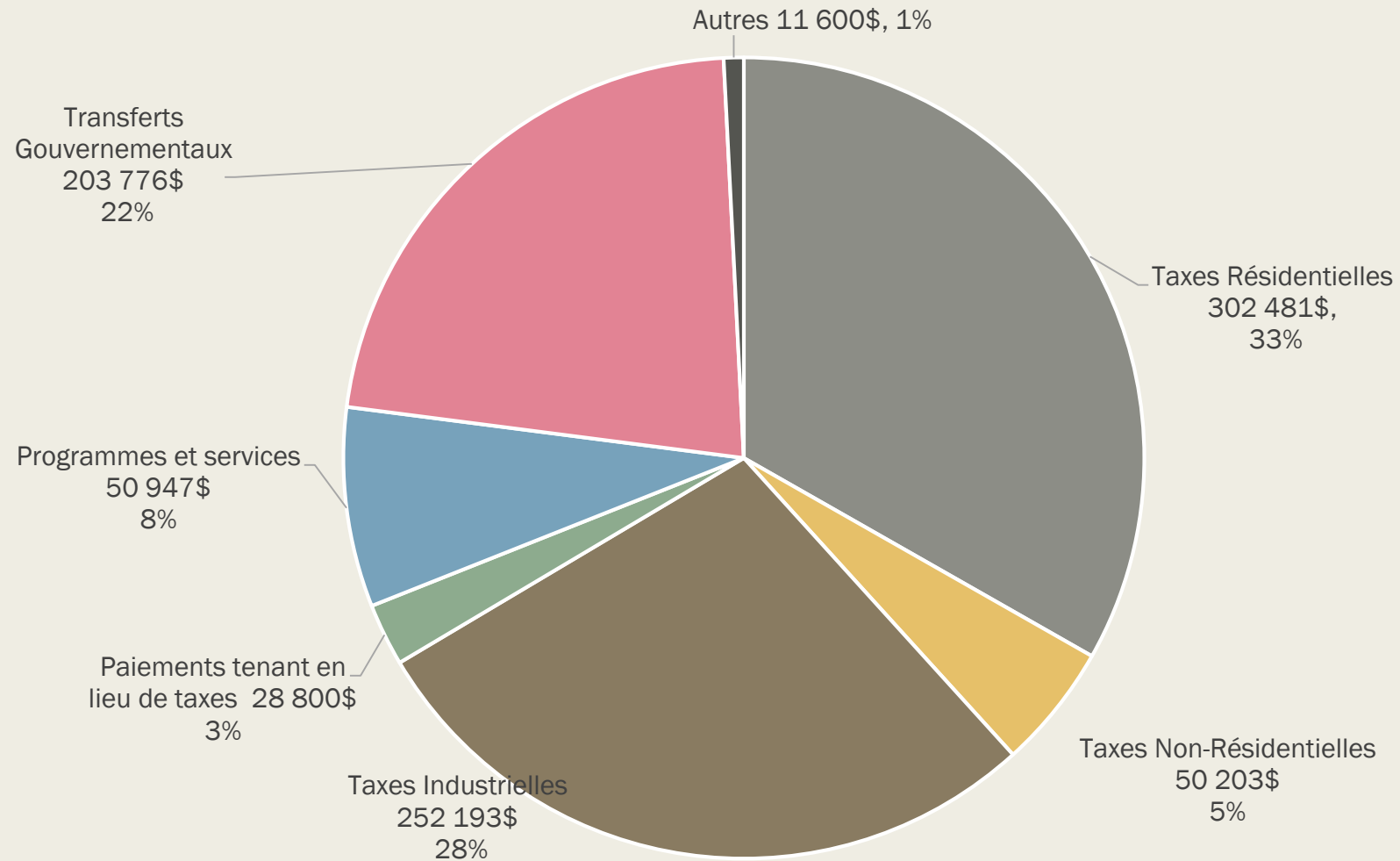
Note: Comme les municipalités ne peuvent pas emprunter de l'argent pour couvrir leurs dépenses opérationnelles, un surplus non affecté peut servir de marge de crédit pour les dépenses imprévues.

# Dépenses Fixes vs Dépenses Variables

Plus de 80% des dépenses du budget municipal sont fixes. Par exemple :

- Contribution aux Services Policiers
- Contrat de déneigement
- Dépenses opérationnelles telles que l'électricité, téléphone, etc.
- Paiement des prêts et intérêts
- Administration
- Vérification et audits annuels
- Assurances

# SOMMAIRE DES REVENUS 900 000\$



# SOMMAIRE DES DÉPENSES 900 000\$

